

Parc de Lorraine

Investir dans la mobilité exemplaire

■ RÉSUMÉ DE L'ACTION

Dans le cadre de la démarche environnementale interne certifiée ISO 14001, la politique environnementale du Parc intègre un objectif prioritaire de réduction des émissions de gaz à effet de serre et des consommations d'énergies fossiles, notamment au moyen de la modernisation de la flotte de véhicules de service.

Suite à une consultation, deux véhicules électriques (Renault Zoé) ont été acquis. Afin d'accompagner cette investissement, un partenariat a été noué avec la Ville de Pont-à-Mousson pour aménager deux bornes de rechargement à destination des véhicules électriques sur un parking créé derrière la maison du Parc. Ces bornes sont ouvertes aux véhicules du Parc et plus largement au grand public.

Malgré les craintes du début concernant l'autonomie, les véhicules ont un bon taux d'utilisation. C'est aussi un bon vecteur pour l'image du Parc.

■ CONTRIBUTION CLIMAT

- Diminution de l'empreinte carbone du Parc
- Promouvoir l'utilisation des véhicules électriques
- 12500 kilomètres effectués : 775 litres de carburant économisés, 3 tonnes équivalent CO₂ évitées

■ POINTS FORTS / ORIGINALITÉ

- Utilisation des véhicules électriques dans les déplacements quotidiens de l'équipe du Parc
- Exemplarité de la démarche

■ PERSPECTIVES / LIMITES

- Gestion des temps de charge des véhicules et des plannings de réservation

■ DATES / DURÉE

Lancement : janvier 2014

■ DONNÉES

- 2 véhicules électriques acquis par le Parc

■ RÔLE DU PARC

Maître d'ouvrage

■ CONTACT

Jean-Marc GAULARD
03.83.81.67.67
<http://www.pnr-lorraine.com/>

